

Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants

RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

Domaine de formation DF1 : 400 heures

Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille

1. Connaissance du jeune enfant et de son environnement :
 - développement de la personne tout au long de la vie : processus d'attachement, de séparation, d'individuation, de socialisation, d'autonomisation et d'acculturation ;
 - expression et processus de créativité ;
 - influence de l'environnement sur le développement du jeune enfant (approches psychologiques, sociologiques, anthropologiques, pédagogiques, etc.) ;
 - approche socio-historique de la place du jeune enfant, de ses modes d'accueil et de la profession ;
 - projets et dispositifs d'accueil : collectifs et individuels ; projet d'accueil individualisé ;
 - théories et méthodologies de l'observation.
2. Accompagnement des familles :
 - approches pluridisciplinaires de la famille : évolution de la famille, droit de la famille, mutations sociales et économiques, problématiques d'exclusion, problématiques liées aux situations de handicap ;
 - fonctions parentales et compréhension des relations parents-enfants ;
 - compréhension des relations enfants-fratrie ;
 - place des parents dans les institutions éducatives ;
 - accompagnement et soutien de la fonction parentale ;
 - élaboration de projets d'accueil avec les familles (rythmes de vie, continuité éducative).
3. Méthodologie :
 - éléments méthodologiques liés au domaine de compétences ;
 - accompagnement de l'élaboration du mémoire ;
 - préparation à la soutenance de mémoire.
4. Suivi et accompagnement formatif :
 - analyse et évaluations des pratiques de stage (travaux et visite obligatoire) ;
 - accompagnement du positionnement professionnel.

Domaine de formation DF2 : 600 heures

Action éducative en direction du jeune enfant

1. Connaissance du jeune enfant et accompagnement dans son développement :
 - connaissance et accompagnement du développement de l'enfant au plan physiologique, somatique, sensoriel, psychomoteur, affectif, social, cognitif ;
 - approches des handicaps et des déficiences ;
 - approches des psychopathologies et des dysfonctionnements ;
 - notions de pédiatrie : l'enfant sain et l'enfant malade ;
 - la médiation éducative : définition ; mise en place de médiations éducatives favorisant la rencontre et l'éveil à partir de divers supports (jeu, comptines, littérature enfantine...).
2. Conception et mise en place d'un projet éducatif :
 - suivi et évolutions du projet d'accueil individualisé ;
 - les courants pédagogiques : fondements théoriques et idéologiques ;
 - philosophie de l'éducation ;
 - théories des apprentissages ;
 - éthique professionnelle, éthique de l'intervention, responsabilité ;
 - démarche d'observation et d'analyse des situations éducatives ;
 - projet éducatif et évaluation ; définition, méthodologies, pratiques ;
 - méthodologie de l'intervention pédagogique :
 - poser des repères en termes de lieux de temps et de personne ;
 - créer un milieu de vie sécurisant ;
 - soutenir les interactions entre enfants et la dynamique de vie en groupe ;
 - favoriser les apprentissages ;
 - pratiques d'animation en groupe ;
 - approche et utilisation des techniques éducatives, d'expression et d'expérimentation.

3. Prévention et intervention :

- réglementation et normes d'hygiène, de santé et de sécurité ; mise en place des protocoles ;
- pratiques de puériculture ;
- AFPS ; pratique des gestes d'urgence et conduites à tenir spécifiques aux jeunes enfants ;
- processus et situations d'exclusion sociale : repérage et démarche de prévention ;
- liens d'attachement et prévention précoce ;
- phénomènes de maltraitance et de violence : repérage des indicateurs, implication et responsabilité.

4. Méthodologie :

- éléments méthodologiques liés au domaine de compétences ;
- méthodologie de l'analyse de situation éducative ;
- préparation à la soutenance.

5. Suivi et accompagnement formatif :

- analyse et évaluations des pratiques de stage (travaux et visite éventuelle) ;
- accompagnement du positionnement professionnel.

Domaine de Formation DF 3 : 250 heures

Communication professionnelle

1. Dynamique de l'organisation :

- sociologie des organisations, sociologie des associations ;
- institutions et organisations dans le champ de la petite enfance :
 - le projet d'établissement et de service : méthodologie et pratique, évaluation, place de l'utilisateur ;
 - règlement intérieur ;
 - organigramme (hiérarchie et équipe) ;
 - statuts, rôles, fonctions ;
 - droit du travail et conventions collectives ;
 - initiation à la gestion comptable et budgétaire.

2. Dynamique de la communication :

Avec les familles, l'équipe, les partenaires (sociaux, éducatifs et économiques) :

- théories, méthodes et éthique de la communication ;
- la communication appropriée à des situations sociales, psychologiques ou médicales complexes ;
- approches des sciences humaines appliquées à la compréhension des relations interindividuelles et de groupe ;
- outils et techniques de l'information et de la transmission (livret d'accueil, cahier de liaison...) ;
- écrits professionnels ;
- les différents supports de communication.

3. Dynamique participative :

- animation d'équipe et de réunion ; conduite d'entretien ;
- phénomènes de groupe et positionnement professionnel ; dynamique d'équipe ;
- les courants d'analyse de la pratique ;
- initiation aux outils et techniques propres aux fonctions d'encadrement (négociation, prise de décision...).

4. Méthodologie :

- éléments méthodologiques liés au domaine de compétences ;
- méthodologie de l'étude de cas et du journal d'observation ;

5. Suivi et accompagnement formatif :

- analyse et évaluations des pratiques de stage (travaux et visite éventuelle) ;
- accompagnement du positionnement professionnel.

Domaine de formation DF 4 : 250 heures
**Dynamiques institutionnelles, interinstitutionnelles
et partenariales**

1. Connaissance des institutions et acteurs concourant à l'accueil et à la prise en charge du jeune enfant et des familles :
 - histoire, compétences, missions, fonctionnement ;
 - les réponses institutionnelles au niveau international ;
 - cadre juridique de l'intervention socio-éducative ;
 - dynamique partenariale et travail en réseau ;
 - déontologies professionnelles ;
 - dynamique de l'économie sociale et solidaire ;
 - citoyenneté et engagement associatif ;
 - les organisations non gouvernementales.
2. Organisation administrative en France et en Europe :
 - notion de service public : missions et responsabilités ;
 - droit privé, droit public ;
 - Europe, Etat, région, territoire : compétences, évolutions et dispositifs ;
 - organisations des systèmes de santé et de protection sociale.
3. Politiques familiales, et en direction de la petite enfance : réalités et enjeux :
 - histoire et évolutions des politiques familiales, et en direction de la petite enfance ;
 - les politiques publiques en interaction avec le domaine de la petite enfance (politiques de la ville, politiques sociales, sanitaires et médico-sociales...) ;
 - approche des problématiques socio-économiques en lien avec la petite enfance (emploi, habitat, migration, population, mobilité, précarité...).
4. Méthodologie :
 - enquête, recueil de données à partir d'un territoire ;
 - construction du projet social ;
 - note de synthèse ;
 - négociation de propositions, de projets, d'interventions en fonction du (ou des) interlocuteur(s).
5. Suivi et accompagnement formatif :
 - analyse et évaluations des pratiques de stage (travaux) ;
 - accompagnement du positionnement professionnel ;